

LES JARDINS PARTAGÉS

Le 25 septembre 2023, La Poste émet un timbre sur les jardins partagés, dans le prolongement des jardins ouvriers apparus au XIX^e siècle, partout sur le territoire, ces espaces verts, animés et cultivés en commun par les habitants, valorisent la biodiversité et renforcent les liens entre les générations.



Réf. : 11 23 017

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Allons au jardin...

Ils portent un nom simple mais leur réalité est multiforme, changeante en fonction des contextes et des associations : les jardins partagés sont définis par le ministère de la Transition écologique comme des espaces créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par

le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public. Ils se développent à vive allure dans quasiment toutes les régions de France depuis une vingtaine d'années.

Le concept est né en 1997 lorsqu'un réseau associatif informel se met en place sous le nom du « Jardin dans tous ses états ». Sa charte, intitulée « La terre en partage », fédère les milliers de groupements et structures de gouvernance qui, toutes, répondent à un désir de réappropriation des espaces collectifs ainsi qu'à une forme de résistance à l'homogénéisation du paysage et à l'artificialisation des sols. Le mouvement s'inscrit dans une longue tradition, notamment celle des jardins ouvriers que développe l'abbé Lemire à partir de 1896, mais dont divers exemples existent dans d'autres pays. D'inspiration sociale et hygiéniste, ces jardins ouvriers deviendront jardins familiaux après la Deuxième Guerre mondiale, mais leur essor s'essouffera dans le courant des années 1970. Le dynamisme retrouvé dans cette nouvelle incarnation procède d'un faisceau de besoins et d'ambitions – celles de citoyens, d'associations, de collectivités, d'aménageurs du territoire, de médiateurs sociaux, d'éducateurs ou de techniciens du paysage – qui trouvent, dans ces parcelles ouvertes, une manière de réinventer les formes de sociabilité et de solidarité autour de la production nourricière. En liant préoccupations environnementales et enjeux sociaux, en favorisant la mixité des publics, ils proposent des activités qui sont autant de réponses aux défis de l'époque, aux crises écologiques, sociales, urbaines, démocratiques et aux mutations profondes de nos sociétés.

© La Poste – Antoine Vigne - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : Stéphane HUMBERT-BASSET

Impression : héliogravure

Format du timbre : 30 x 40,85 mm

Présentation : 15 timbres à la feuille

Tirage : 600 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,16 € Lettre Verte

Conception graphique timbre à date : Stéphane HUMBERT-BASSET

Mentions obligatoires : Création Stéphane Humbert-Basset

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 22 et samedi 23 septembre à :

▪ **HAZEBROUCK (59)**

GRAND PLACE, de 10h à 17h, 59190 Hazebrouck (uniquement le vendredi).

▪ **SEDAN (08)**

Bureau de poste de Sedan Turenne, le vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h, 1 bis Place Turenne, 08200 SEDAN.

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

- **Stéphane HUMBERT-BASSET animera une séance de dédicaces le vendredi 22 septembre de 10h30 à 12h30.**

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 25 septembre 2023, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre », au Musée de La Poste, 34 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

Chargée de communication éditoriale et presse

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65



Ségolène GODELUCK

Directrice de la communication et des relations institutionnelles

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.